

Je soussigné, Claude François Gaubert, agriculteur, Domicilié et
demeurant à Hallelougasse, canton de Saint Etienne les orgues. (Basses
- Alpes), ai fait mon testament comme suit:

Je donne et lègue à Françoise Gaubert veuve de Claude
Gaubert, ma mère, et à Elisabeth Gaubert, ma tante maternelle,
veuve de Jacques Girard, et par moitié à chacune d'elles, l'usufruit
vierge de tous les biens et droits mobiliers et immobiliers qui
composeront ma succession au jour de mon décès.

Je veux que, dès le dit jour mon décès, ma mère et
ma tante prennent possession de cet usufruit de toute
ma succession, dans la proportion indiquée pour l'une et
pour l'autre et qu'elles le conservent pendant leur vie,
sans être tenues de fournir caution pour leur jouissance.

Cel est mon testament que j'ai écrit en entier. Date
et signé de ma main.

fait à Hallelougasse le quinze clout mil huit cent soixante six.

Gaubert Claude

